Conversation avec M. Esterhazy

Le rédacteur de l'*Agence Havas* a pu recueillir de la bouche même du commandant Esterhazy des impressions personnelles qu'il a bien voulu lui confier.

« Que vous dire, a-t-il écrit le commandant, alors que je ne proclamerai jamais assez haut, la parfaite correction de mes collègues de l'armée à mon égard, pendant toute la durée du calvaire que j'ai parcouru.

Je tiens surtout à souligner l'attitude vraiment digne et bien française des soldats qui m'ont entouré durant ces deux derniers jours. Je sens bien qu'il me faudrait crier à tous : Merci du fond du cœur ; je ne le puis encore, malheureusement ; je ne m'attendais pas à cette manifestation touchante qui a accueilli ma sortie ; elle a été un peu chaude, mais combien réconfortante. »

Et comme nous demandons au commandant quels sont ses projets pour l'avenir, il nous répond, en entrant chez Me Tézenas : « L'avenir est à nous, maintenant. »

ARRESTATION de la dame voilée

Paris, 11 janvier. — Madame Jouffroy d'Abbans, dont on a tant parlé ces temps derniers, sous le nom de la *dame voilée*, a été arrêtée ce soir, pour chantage avec un jeune homme, son complice.

M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, sur commission rogatoire de M. Bertulus, juge d'instruction, s'est rendu cet après-midi au domicile de Mme Jouffroy d'Abbans, 183, rue de l'Université et a opéré une perquisition. De nombreux papiers ont été saisis et emportés. Mme Jouffroy-d'Abbans était absente, lorsque le magistrat se présenta chez elle.

M. Bernard se rendit alors dans un hôtel meublé, où il savait la trouver et, l'y ayant rencontrée, l'invita à le suivre au Palais, où M. Bertulus l'attendait pour l'interroger.

Après interrogation, M. Bertulus l'a mise en état d'arrestation et l'a fait diriger sur la prison Saint-Lazare.

Mme de Jouffroy d'Abbans a été arrêtée sur une plainte de chantage déposée par M. Vauxerre, chef de bataillon en garnison à Marseille, avec lequel elle disait à tous qu'elle allait se marier.

LARENTREE du Parlement

Paris, 11 janvier.

La Chambre

DANS LES COULOIRS

Beaucoup de monde pour cette rentrée. Ce n'est pas qu'on attende, surtout dans les premiers jours, des incidents bien marquants au point de vue politique, mais nous touchons au terme de la législature et les députés, vaguement inquiets sur le sort que leur réserve les prochaines élections générales, tiennent à jouer de leur reste. Au surplus, la tradition veut qu'on soit à pour l'ouverture de la session ordinaire. Il est toujours intéressant d'assister à l'entrée du doyen d'âge.

C'est donc au milieu d'une foule assez composée de députés et de journalistes se pressant derrière la double haie des gardes républicains qu'apparaissait le pignon d'honneur, que M. Charles Boysset, vice-doyen de la Chambre actuelle, a traversé le salon de la Paix, suivis des six plus jeunes députés, parmi lesquels Me le docteur Grenier, toujours affublé de son bureau d'une blancheur douteuse.

M. Boysset, député de Saône-et-Loire, est encore très vert, malgré ses quatre-vingts ans. Grand, mince, des longs cheveux blancs rejetés en arrière, la lèvre supérieure ombragée d'une mince moustache, il marche d'un pas alégre et, sous son impulsion, le petit cortège présidentiel a pris une allure rapide, qu'il n'a pas habituellement, même avec M. Brisson. L'honorable député de Saône-et-Loire paraissait si pressé d'arriver au fauteuil, qu'il en a oublié de répondre au salut des deux officiers qui l'avaient escorté jusqu'au seuil de la salle des séances.

Ce sont là des détails bien minimes, mais nous y attache une certaine importance dans le monde parlementaire où la moindre incident prend tout de suite des proportions considérables. Et puis, il faut bien occuper de quelque chose, n'est-ce pas, en attendant que l'on recommence à s'entre-dévorer...

La Séance

A deux heures précises, M. Boysset, député de Saône-et-Loire, doyen d'âge, ouvre la séance. Il est assisté des plus jeunes députés comme secrétaires.

Discours du doyen d'âge

Après lecture de quelques lettres d'excuses de députés, le Président prononce le discours suivant :

Messieurs et chers collègues,

Je ne vous pas vous fatiguer d'un long discours ; bien, puisque dans 15 jours je n'aurai plus l'honneur d'ouvrir cette dernière session de notre législature, vous me permettrez d'exprimer, en quelques mots, mes impressions et mes sentiments personnels.

Ce qui me frappe douloureusement à travers ces trente années, c'est le désespérante lenteur de nos évolution progressive; ce sont les obstacles sans cesse renaissants qui se dressent sur le chemin du progrès social et de la liberté le, on devrait s'être sûr le triomphe de la civilisation victorieuse. (Applaudissements).

Les efforts de cette grande nation qui s'appelle la France succèdent aux efforts, et, successivement sous les Bourbons appliquées sous mille formes; successivement la terrible conquête se trouve atténuée, enfin, parfois, souvent par des entreprises de ruse ou de force, qui ne s'appliquent pas.

Ainsi se joue la grande comédie politique, depuis soixante siècles.

Après l'Empire impériale, c'est d'abord la Restauration qui, bâtard, lui limite qu'elle avait elle-même conquiste, prétend nous traîner en arrière, en s'appuyant sur les Bourbons appliquées sous mille formes; Puis, 1830 se lève alors et d'un revers de main balaie la pseudo royauté. (Applaudissements à gauche.)

C'est la plus légitime des révolutions qui se soit produite dans le monde ! Pendant vingt ans, quelques jours après, M. Guizot, ce même Guizot qui, un jour prétendit, prétendant hautement que les rois ne sont pas des gens que les nations ne veulent plus, ce même Guizot qui prétendait ainsi, le mouvement en avant, le progrès de 1848, prétend broyé par le Prince-président, Napoléon III.

Nous avons prétendu, après dix-huit ans de [illegible] et de [illegible] et nous avons vu, [illegible] et nous avons vu, [illegible] et nous avons vu,